



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 05-26

Nombre de conseillers en exercice : 11

Geneviève ALBOUY, Éric AUTHIÉ, Pierre-Antoine CLANET, Marion FIANCETTE, Olivier LAFITTE, Sébastien MOUNIÉ, Stéphanie SAINT LÉGER, Denis SALLES, Julie SALLES, Pascale SOQUET, Lionel VERGNENÈGRE

Présents : 9

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX**, le **samedi 4 avril**, à 17h00 le conseil municipal de la commune de **MONTSEGUR** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien MOUNIÉ, Maire de Montségur.

Date de convocation du Conseil : 30 mars 2026.

**Présents** : Geneviève ALBOUY, Éric AUTHIÉ, Pierre-Antoine CLANET, Marion FIANCETTE, Sébastien MOUNIÉ, Stéphanie SAINT LÉGER, Julie SALLES, Pascale SOQUET, Lionel VERGNENÈGRE.

**Absents** : Olivier LAFITTE, pouvoir donné à Stéphanie SAINT LÉGER ; Denis SALLES, pouvoir donné à Julie SALLES

**Secrétaire de séance** : Pierre-Antoine CLANET

**Objet : Élection des représentants de Montségur auprès du SPECTOM pour la Communauté de communes du Pays d'Olmes**

Le maire invite le Conseil municipal à élire parmi ses membres deux représentants (1 titulaire et 1 suppléant), qui auront pour mission de représenter la commune auprès de la Communauté de communes du Pays d'Olmes et de toute institution sur les dossiers relatifs au Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères du Plantaurel.

La Communauté de Communes désignera ensuite les représentants qui pourront siéger au sein des instances du SPECTOM.

Sont élus :

- **Lionel VERGNENÈGRE, titulaire**
- **Stéphanie SAINT LÉGER, suppléante**

*La présente délibération annule et remplace celles du 28 mai 2020 n°18-20*

Ainsi fait et délibéré à Montségur les jour, mois, an, susdits.

**Certifié exécutoire par Sébastien MOUNIÉ, Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture, le 10 avril 2026 et de la publication le 11 avril 2026.**



Le Maire,  
Sébastien MOUNIÉ